



## **Observatoire de la vulnérabilité aux inondations Vienne – Clain :** <https://obs-inondation.eptb-vienne.fr/>

L'inondation est le premier risque naturel en France, il menace des vies, des habitations, des emplois. Bien qu'épargnés ces dernières années, les bassins de la Vienne et du Clain ont connu des inondations marquantes par le passé et les événements récents sur des territoires voisins incitent à une prise de conscience.

La gestion du risque inondation dépend de la vulnérabilité du territoire qui se traduit ici comme la propension pour des personnes, des biens et des activités à être affectés par ce phénomène.

Appréhender les différentes vulnérabilités répond à l'objectif « Mieux savoir pour mieux agir ».

Cette connaissance a notamment vocation à guider les choix d'aménagement du territoire, la partager avec le plus grand nombre est le principal objectif de cet observatoire.

L'observatoire permet la visualisation de plusieurs indicateurs (habitants, employés, coût des dommages, etc.). Ils s'appuient tous sur une crue dite centennale c'est-à-dire qui a « une chance » sur 100 de se produire tous les ans.

Actuellement limité au périmètre de Grand Poitiers et quelques communes qui jalonnent la Vienne (entre Valdivienne et Châtelleraut), l'observatoire sera amené à évoluer dans le temps notamment pour s'étendre sur un périmètre plus vaste en cohérence avec le territoire de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) Vienne – Clain.

Pour chaque indicateur de vulnérabilité un onglet dédié comprenant une carte dynamique, des graphiques et des résultats bruts sont consultables, une fiche descriptive est également téléchargeable

L'observatoire est le fruit d'une collaboration entre l'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Vienne et le CEREMA. Plusieurs collectivités et services de l'État ont contribué également à son élaboration (Grand Poitiers, Grand Châtelleraut, CC. Vienne et Gartempe, Département de la Vienne, DDT de la Vienne, DREAL Nouvelle Aquitaine). Le financement de ce projet s'insère dans un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) financé par l'État (Fonds Barnier) et l'Europe (Plan Loire).